Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA REGION OCCITANIE

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture
et de la forêt Occitanie
Service régional de l'agriculture et de l'agro-alimentaire
N° interne : R76-2017-419

Arrêté portant reconnaissance de l'association AGRO-ÉCOLOGIE SUR LE MASSIF DE LA CLAPE en qualité de groupement d'intérêt économique et environnemental (GIEE)

Le préfet de la région Occitanie
Préfet de la Haute-Garonne
Officier de la Légion d'honneur
Officier de l'ordre national du Mérite

Vu la loi n°2014-1170 d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt, notamment son article 3 ;

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment ses articles L. 315-1 à L. 315-6, D. 315-1 à D. 315-9 et R. 313-45 à R. 313-46 ;

Vu le décret n° 2014-1173 du 13 octobre 2014 relatif au groupement d'intérêt économique et environnemental ;

Vu le décret n°2015-467 du 23 avril 2015 relatif à la compétence et aux modalités d'intervention de la commission régionale de l'économie agricole et du monde rural sur les demandes de reconnaissance de groupements d'intérêt économique et environnemental ;

Vu l'appel à candidatures à la reconnaissance GIEE ouvert pour 2017 en région Occitanie le 3 juillet 2017 ;

Vu l'avis de la présidente du conseil régional Occitanie du 12 octobre 2017 ;

Vu l'avis de la commission régionale de l'économie agricole et du monde rural du 19 janvier 2017 ;

Considérant la demande de reconnaissance GIEE déposée auprès de la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Occitanie par ASSOCIATION AGRO-ÉCOLOGIE SUR LE MASSIF DE LA CLAPE en date du 15/09/2017 ;

Sur proposition du directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt,

ARRÊTE :

Article 1er - En application de l'article D. 315-3 du code rural et de la pêche maritime, l'association agro-écologie sur le Massif de la Clape (siège social : 6, place des Jacobins BP2210 11100 NARBONNE) est reconnue comme groupement d'intérêt économique et environnemental défini en annexe jointe au titre du projet « adaptations des exploitations viticoles de la Clape face au changement climatique et à la préservation de la ressource en eau ».

Article 2 - Cette reconnaissance est valable à compter de la date de publication du présent arrêté jusqu'au 1er janvier 2025. Pendant cette période, l'association agro-écologie sur le Massif de la Clape porte sans délai à la connaissance du directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt toute modification de la personne morale et du projet susceptible de remettre en cause la reconnaissance visée à l'article 1. Cette modification fait, le cas échéant, l'objet d'un examen par la commission régionale de l'économie agricole et du monde rural qui donne un avis sur le maintien ou le retrait de reconnaissance.

Article 3 - Le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région.

Fait à Toulouse, le 12 JAN. 2018

Pascal MAILHOS

ANNEXE à l'arrêté portant reconnaissance de l'Association agro-écologie sur le Massif de la Clape en qualité de groupement d'intérêt économique et environnemental (GIEE) :

N° du dossier GIEE : 17-07

Raison sociale personne morale : **Association agro-écologie sur le Massif de la Clape**

Intitulé du projet : « adaptations des exploitations viticoles de la Clape face au changement climatique et à la préservation de la ressource en eau »

Territoire du projet : Le massif de la Clape

Date de début du projet GIEE : 01/01/2018

Date de fin du projet GIEE : 01/01/2025

Exploitants agricoles membres de la personne morale engagés dans le projet GIEE :

Dénomination sociale (personne morale) Nom (exploitant individuel)	Prénom (exploitant individuel)	Code postal	Commune
Château Pech Redon (Bousquet)		11100	NARBONNE
Domaine Sarrat de Goundy - Olivier Calix		11110	ARMISSAN
Château Ricardelle		11100	NARBONNE
Château de Marmorières		11110	VINASSAN
Chateau Camplazens		11110	ARMISSAN
INRA Domaine Pech Rouge		11430	GRUISSAN
Domaine la Combe Saint-Paul		11110	SALLES D'AUDE
Domaine de Figuières		11100	NARBONNE
Château Mire l'Etang		11560	FLEURY D'AUDE
Château de l'hospitalet		11100	NARBONNE
Mas du Soleilla		11100	NARBONNE
Château d'Anglès		11560	SAINT-PIERRE LA MER
Château Rouquette		11100	NARBONNE PLAGE
Château le Bouis		11430	GRUISSAN
Château Abbaye des Monges - Dechefdebien	Paul	11100	NARBONNE
De Woillemont	Jehan	11110	VINASSAN
Bergerie Les Sonnailles - Lavolet	Emeline	71390	SAINTE HELENE